

Juin - Juillet - Août 2011

OBOTELA Rashidi Noël

## REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

Kisangani ou un crash de trop

La journée du 8 juillet a été dramatique pour le peuple congolais. Un avion de la compagnie Hewa Bora s'est écrasé lors de l'atterrissage à l'aéroport de Bangboka à Kisangani. Plusieurs victimes ont été dénombrées parmi lesquelles l'Evêque d'Isangi, Mgr Lembi. En attendant la fin de l'enquête initiée à la suite de cette catastrophe, la compagnie concernée a été suspendue. Un deuil national de trois jours avait été observé sur toute l'étendue de la République Démocratique du Congo (RDC).

Cet événement malheureux a soulevé un tollé. Ce crash vient s'ajouter à d'autres survenus auparavant. Peut-être que ces morts de Kisangani amèneront les autorités du pays à trouver les voies et moyens pour améliorer les conditions de transport aérien en RDC.

A l'approche des élections, les partis politiques  
« se réveillent »

Depuis juillet 2011, les partis politiques organisent des congrès afin d'affûter leurs armes en de la vue bataille électorale. Chaque formation politique s'est donnée un point d'honneur en « remplissant » un chapiteau, un stade ou dans une salle de réunion. Du MLC de Jean-Pierre Bemba à l'UNC de Vital Kamerhe et à l'UDPS d'Etienne Tshisekedi, en passant par les partis de la Majorité présidentielle (CCU de Lambert Mende, MSR de Pierre Lumbi, PPRD de Joseph Kabila, etc), tout le monde bouge. Le RCD n'a pas été en reste. La Majorité présidentielle a mis en place une nouvelle équipe de bataille avec à la tête le député Aubin Minaku en lieu et place de M. Koyagialo.

Historien. Professeur à l'Université de Kinshasa, Faculté des Lettres.  
E-mail : nobotela2005@yahoo.fr - nobotela@unikin.cd

Le peuple les observe, attend leurs projets de société et les réponses qu'ils réservent à ses attentes. Une inconnue cependant : l'ancrage réel de ces partis.

### Le PALU sort enfin de son mutisme

On s'est longtemps perdu en conjectures au sujet de l'appartenance ou non du PALU à la Majorité Présidentielle (MP) et surtout à propos de la candidature du Patriarche Gizenga à la présidentielle. La réponse du PALU, livrée le 22 juillet 2011, par son Secrétaire Général a été sans équivoque :

*« ...nous avons entrepris des contacts multiples avec les autres forces nationalistes progressistes significatives et, ce, depuis le 2 juin 2008 jusqu'à ce jour. A cet effet, le PALU a proposé des projets d'entente politique à ces partenaires potentiels. Hélas, jusqu'à ce jour, aucune réponse notable ne nous a été donnée. Aucun projet de construction politique véritablement nationaliste ne nous a été présenté. Et aucun accord politique conséquent, appelé à remplacer celui de 2006, n'a été conclu, malgré la disponibilité permanente affichée par le PALU. Néanmoins, le PALU ne veut pas être l'auteur de la fissure du bloc des Nationalistes de Gauche (...). C'est pourquoi le PALU annonce la non-présentation d'un candidat président de la République, issu de ses rangs, pour les échéances prochaines. »*

### L'UDPS et Tshisekedi prennent date

Contrairement à 2006, l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social (UDPS) d'Etienne Tshisekedi s'est résolument engagée dans le processus électoral. Après une absence due à un problème de santé, le leader de l'UDPS a regagné le pays. Après avoir amorcé quelques contacts avec d'éventuels partenaires politiques, il a repris son bâton de pèlerin pour un périple euro-américano-africain. C'est de l'Afrique du Sud qu'il a pris la route du pays en entrant par Lubumbashi d'où il a effectué la visite de quelques centres urbains du Katanga.

L'implication de l'UDPS au processus électoral va-t-elle changer les équations traditionnelles sur le terrain ? Son leader Tshisekedi se déclare régulièrement vainqueur à la prochaine présidentielle. Pour ce faire, il rappelle la nécessité de voir le processus se dérouler dans la transparence. L'opposition politique a, dans sa lettre ouverte du 30 juillet 2011 au Chef de l'Etat, prévenu qu'il porterait toute la responsabilité s'il ne cessait pas de prendre le processus en otage ! Comme l'UDPS, plusieurs autres partis doutent, en effet, de la transparence du processus.

### Le processus électoral est bien lancé

D'aucuns n'oublieront pas les pesanteurs qui ont émaillé la mise sur pied de la CENI et le lancement du processus électoral proprement dit. Le défi était

de taille pour la CENI, car il fallait « garantir la neutralité et l'impartialité dans l'organisation des élections libres, démocratiques et transparentes ».

La CENI avait plusieurs défis à relever. D'abord, la question fondamentale des moyens qui a progressivement trouvé des réponses de la part du Gouvernement et des bailleurs extérieurs. Ainsi, les Etats-Unis ont annoncé, le 2 juin 2011, le soutien de 11 millions USD au processus électoral ; le lendemain, l'Union Européenne a octroyé 47 millions d'euros ; l'Afrique du Sud s'est engagée pour fournir la logistique. La Communauté internationale a annoncé, fin juillet 2011, le déblocage de 202 millions USD pour les élections de 2011.

Le pari de l'enrôlement des électeurs a été aussi une autre étape décisive. Des irrégularités et autres allégations non formellement prouvées ont été signalées. Certains ont évoqué l'enrôlement des mineurs et des militaires. L'ASADHO en a énuméré d'autres, le 16 août 2011. Il s'agit notamment de la réduction et de l'éloignement des centres d'enrôlement, de la délocalisation des électeurs, de la corruption des éléments de la Police Nationale Congolaise, du triple enrôlement, etc. La CENI s'est efforcée de rendre moins opaque le processus d'enrôlement en se rapprochant des acteurs politiques de l'opposition, notamment. A la date de clôture, il a été constaté un déficit dans certaines entités. La CENI a accordé ainsi dix jours supplémentaires à la Province Orientale, à celles du Nord-Kivu, du Sud-Kivu, du Bandundu, de l'Equateur et du Kasai Oriental. A la date du 17 juillet 2011, la CENI a déclaré avoir atteint 31.424.000 enrôlés, soit 101,37%.

Avec la fin de l'enrôlement, la CENI n'était pas au bout de ses peines. La loi électorale se faisait attendre. Le Président de la CENI a été obligé de hausser le ton en menaçant de découpler l'élection présidentielle des législatives nationales si le Parlement ne votait pas l'annexe à la loi électorale avant le 10 août 2011. Dans les entrefaites, une session extraordinaire du Parlement a été convoquée pour le 6 août 2011. Et c'est tambour battant que les deux Chambres ont travaillé. A la pression exercée par le Président de la CENI s'est ajoutée celle de la Belgique qui menaçait de « retirer son aide d'un million d'euros si le processus électoral ne se passe pas dans de bonnes conditions ! » Finalement, ladite loi sera promulguée, le 17 août 2011, par le Chef de l'Etat. Cette loi donne la répartition des sièges électoraux par circonscription électorale sur l'ensemble du territoire national pour les législatives.

Fort de cette donne, la CENI a lancé, dès le 4 août 2011, l'appel à candidatures pour la présidentielle et les législatives. Bien avant cet appel, certains leaders avaient déjà manifesté leurs intentions de se porter candidats à la magistrature suprême. Ainsi, dans un message lu, le 22 juillet 2011, lors du Congrès du MLC, M. Jean-Pierre Bemba s'est déclaré candidat à la présidentielle de novembre 2011. M. Vital Kamerhe a été investi candidat à la présidentielle à l'issue du Congrès de son parti tenu fin juillet 2011. Le leader de l'UDPS, Etienne Tshisekedi, ne s'est pas empêché de déclarer sa candidature à la magistrature suprême. La liste est loin de se clôturer.

Un autre défi auquel est confrontée la CENI consiste à faire accepter le Code de bonne conduite aux partis politiques. Ce document appelle les candidats aux scrutins présidentiel et législatifs à respecter les règles du jeu démocratique tout au long du processus. Ce texte n'a pas encore été signé par tout le monde concerné.

Bref, il fallait éviter les soupçons de tricherie dont la CEI a été accusée. Le vœu émis par certains membres de l'opposition de voir la MONUSCO certifier les résultats des élections 2011 ne sera pas exaucé. En effet, le Représentant du Secrétaire Général de l'ONU, l'Ambassadeur Roger Meece, a répondu que la certification relève de la CENI. Toutefois, il y aura des observateurs nationaux et internationaux pour suivre le déroulement des élections.

La MONUSCO rempile pour un an

Le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté, le 28 juin 2011, la résolution 1991 qui proroge le mandat de la Monusco jusqu'au 30 juin 2012. D'après cette résolution, la Monusco apportera, à la demande des autorités congolaises, un appui technique et logistique pour l'organisation et la tenue des élections nationales, provinciales et locales en RDC.

Insécurité : les « forces résiduelles » toujours en activité

La situation sécuritaire en RDC demeure toujours une préoccupation du Conseil de Sécurité. Elle a été évoquée, le 18 mai 2011, à l'approche du renouvellement du mandat de la MONUSCO lors du débat sur l'évolution de la situation en RDC et les perspectives d'avenir. Les mêmes préoccupations ont été encore soulevées, le 15 juin 2011, lors de la conférence de presse de la Monusco à Kinshasa. Dans les deux cas, il a été constaté « des progrès significatifs réalisés dans le domaine sécuritaire au cours des dernières années à l'Est de la RDC. Toutefois, beaucoup reste encore à faire », a dit le porte-parole de la MONUSCO.

Des « forces résiduelles » opèrent encore en RDC. Parmi celles-ci, il faut noter l'activisme de la LRA dont les éléments continuent à faire peser des menaces sur les populations civiles situées au nord de la RDC, au sud du "Sud Soudan" et à l'Est de la RCA. Par ailleurs, entre les 10 et 12 juin 2011, plus de 100 victimes de viols et de violences physiques ont été dénombrées dans le village de Nyakiele (Sud-Kivu). Dans le Nord-Katanga, le groupe armé Maï-Maï Yakutumba continue à sévir provoquant ainsi de nouveaux déplacés vers Kalemie.

Au Sud-Kivu, les FDLR restent très actives dans les Territoires de Mwenza, Kalehe et Walungu. Il en est de même à Kabare où ces éléments tuent et pillent. En date du 17 août 2011, ils ont brûlé le marché à Tchonka (Territoire de Shabunda).

## Economie : dépenses exorbitantes et exercice du petit commerce

Les syndicats des commerçants ont lancé, *fin juillet*, un mouvement de grève en vue de protester contre l'exercice du petit commerce par des sujets étrangers en violation de la loi régissant l'exercice du petit commerce en RD Congo. En recevant les grévistes, le 26 *juillet 2011*, le Premier Ministre Adolphe Muzito a insisté sur le respect strict de la loi en la matière.

Au cours d'une rencontre interinstitutionnelle tenue le 13 *août 2011*, le Chef de l'Etat a invité l'Assemblée Nationale, le Sénat et la Primature à réduire leurs dépenses exorbitantes au profit des priorités (Sécurité, reconstruction nationale et le social). Le vœu de tous est que cet appel du Chef de l'Etat soit entendu.

## Le choléra à Kinshasa

A la date du 9 *août 2011*, l'épidémie de choléra est passée de 15 à 19 zones de santé. La progression de cette épidémie dans le pays inquiète. Il y a déjà 296 cas de décès sur 5.088 personnes atteintes, dont 82 décès sur 1.586 cas dans la Province Orientale ; 93 décès sur 1.601 cas dans le Bandundu et 21 décès sur 271 cas répertoriés à Kinshasa. Cette épidémie atteint la Capitale au moment où Kinshasa subit les contraintes de deux autres fléaux, la pénurie d'eau et l'absence d'électricité.

## La pénurie d'eau et d'électricité « ruralise » la Capitale

Alors que l'épidémie de choléra progresse, les habitants de la Capitale vivent un calvaire. Non seulement ils s'habituent à l'obscurité, mais aussi à la pénurie d'eau. Il est devenu courant d'assister au spectacle journalier désolant de voir des Kinois et Kinoises portant des bidons sur la tête, d'autres avec des chariots et des véhicules chargés également de bidons en quête d'eau. La ville grouille de bruits émis par les groupes électrogènes et souffre de pollution conséquente.

Face au ras-le bol de la population, le Chef de l'Etat a procédé, en date du 20 *août 2011*, au limogeage du Comité de Gestion de la SNEL. M. Yengo Masampu a été remplacé par M. Mbala Musanda comme ADG.

## AFRIQUE

L'ANGOLA a mené des opérations militaires contre les rebelles du FLEC (Front de Libération de l'Enclave de Cabinda), du 31 *juillet* au 1<sup>er</sup> *août 2011*. Ces combats ont eu lieu dans la forêt de Madiakoko, une aire protégée de la Province du Bas-Congo !

En *COTE-D'IVOIRE*, 37 personnes ont trouvé la mort, le 5 août 2011, lors de la chute d'un bus d'un pont dans la lagune d'Abidjan. Un deuil de trois jours a été décrété et les festivités du 51ème anniversaire de l'indépendance ont été supprimées.

Au *GHANA*, le Chef de l'Etat John Atta Mills, au pouvoir depuis 2008, a remporté avec 96,9% les primaires organisées par son parti, le 9 juillet 2011, en prévision des élections de 2012. Il sera ainsi candidat lors des ces prochains scrutins.

En *GUINEE*, le Chef de l'Etat Alpha Condé a échappé de justesse à un coup d'Etat dans la nuit du 19 au 20 juillet 2011. L'attaque lancée par un commando a visé sa résidence.

En *SOMALIE*, la force de l'Union Africaine a réclamé, le 9 août 2011, le déploiement rapide de 3.000 hommes supplémentaires en vue de sécuriser les quartiers de Mogadiscio abandonnés récemment par les éléments Shebab.

Le *SOUDAN DU SUD* est le tout nouvel Etat africain né, le 9 juillet 2011, reconnu comme 54ème Etat de l'Union Africaine et déclaré comme le 193ème Etat membre de l'ONU.

OBOTELA Rashidi Noël